

Voiture électrique : la bureaucratie pousse à l'innovation !



Article rédigé par *Simone Wapler*, le 25 août 2016

[Source : [Contrepoints](#)]

Uber a bousculé les monopoles et les rentes. Les réactions de l'administration pour freiner son expansion ont conduit au développement de la voiture autonome. Uber teste ses voitures sans chauffeurs à la fin du mois !

Vous avez peut-être suivi en France les démêlés d'Uber et des taxis ? L'application pour téléphone mobile développée par Uber permet de s'affranchir des stations de taxi, des bornes d'appels, et de disposer dans Paris et quelques grandes villes de voitures avec chauffeurs en quelques minutes. Le tout pour moins cher. La rente des chauffeurs de taxi a été mise à mal par cette concurrence, ce qui a créé quelques remous.

Par rente, j'entends monopole accordé par l'État qui vend très cher une *plaque* à des taxis qui essayent de la rentabiliser. Vu du côté client, Paris est LA capitale sans taxi. Si vous allez dans d'autres grandes villes d'Europe vous constatez que trouver un taxi n'est pas un problème, tandis qu'à Paris, si. Dans de nombreux pays, le chauffeur de taxi paye une petite taxe annuelle fixe pour acheter sa licence et l'ajustement de l'offre à la demande se fait naturellement.

La bureaucratie parasitaire s'agite

Pour tenter de sauver la rente existante, la Parasitocratie française s'est agitée. Une loi compliquée et mal ficelée, mitonnée par le député Thévenoud, une cascade de décrets ont vu le jour. Enfin, l'argent de nos impôts a financé le développement d'une application concurrente de celle d'Uber pour les taxis. Elle fut présentée en grande pompe en octobre de l'année dernière par le ministre Bernard Cazeneuve. La Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières et le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique ne sauvèrent cependant pas la mise et l'application fut un échec. Réinventer avec de l'argent public ce qui est déjà très bien fait avec de l'argent privé est un des péchés mignons de la Parasitocratie.

Côté client, la concurrence d'Uber a été très salubre. Désormais, les chauffeurs de taxi sont plus aimables, font un effort pour vous ouvrir la porte ou prendre vos valises et les Parisiens ont vu miraculeusement surgir des forfaits pour les courses aéroports – Paris. Le principe de l'économiste Frédéric Bastiat se trouve à nouveau vérifié : la concurrence fait naître la créativité et l'intelligence.

Et parfois, la bureaucratie excessive, elle aussi... accélère l'innovation.

Ca vous étonne ?

À la fin de ce mois, Uber lancera à Pittsburgh aux États-Unis un service de véhicule sans chauffeur avec une voiture autonome développée par Volvo, la XC90.

Uber met les bouchées doubles

Les tracasseries administratives auxquelles était soumis Uber l'ont poussé à mettre les bouchées doubles sur le développement des voitures autonomes. De coûteuses et oiseuses discussions légales sur ce qu'était un

taxi mettaient en évidence qu'il fallait un chauffeur. Faute de chauffeur, le service ne rentre plus dans la case légale *taxi*. Uber a donc ouvert en 2015 son centre de recherche à Pittsburgh. Un an plus tard, il teste en mode gratuit ses nouvelles voitures.

Mes deux collègues, Ray Blanco et Aaron Gentzler, en visite cette semaine dans la Silicon Valley ont vu une Google Car.

“Sur la route, lundi soir, à Mountain View — là ou Google a son siège — j’ai vu trois voitures autonomes, avec des gens à l’intérieur.

Il n’y a pas d’instruments dans l’habitacle. On ne pourrait pas reprendre la main sur le véhicule au cas où on le voudrait. Le feu passe au vert, la voiture démarre... et les deux passagers continuent à bavarder.”

Heureuse nouvelle : en France, le Conseil des ministres a autorisé la circulation de véhicules autonomes sur la voie publique à des fins d’expérimentation... Le “principe de précaution” n’a pas prévalu.